



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 08 octobre 2025

Délibération n° DEL_2025_0144

L'an deux mille vingt cinq, le huit octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mercredi 01 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
14/10/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Isabelle DARDELET à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Madame Celline GACON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Philippe RIBEYRE

La séance a été levée à : 20H10

Rédacteur : Océane CATHAUD Politique de la Ville – Jeunesse et Animation de la Vie Sociale

Objet :	Festival du Jeu Vidéo : mise en place d'une tarification
----------------	--

Rapporteur : Marie MARQUARSEN

Dans le cadre du projet « Les Explorateurs du Numérique » porté tout au long de l'année par le relais ados (secteur Jeunesse du centre social du Val-Vert), un festival intitulé « *Les Explorateurs du Gaming* » est organisé au gymnase du Val-Vert le 6 décembre prochain. Il constitue l'aboutissement et la valorisation de ce projet, en permettant au jeune public de présenter ses réalisations, de découvrir de nouvelles pratiques et d'échanger autour du jeu vidéo.

Le festival se déroulera autour des activités suivantes :

- Une quinzaine de postes de jeux avec près de 40 joueurs simultanés,
- Un stand de sensibilisation aux usages responsables du numérique (cybersécurité, esprit critique, créativité),
- Un stand tenu par les adolescents avec leur PC gaming construit durant le projet, ainsi qu'une impression 3D en direct,
- Des stands animés par des acteurs locaux du numérique.

Il est proposé de mettre en place une tarification pour cet événement, ce qui faciliterait l'encadrement et la sécurisation de l'accès à cette manifestation. Cette participation à l'entrée permettrait de mieux contrôler les accès au site, en limitant les vas-et-viens intempestifs, en garantissant la sécurité des participants et en évitant d'éventuels débordements liés à l'afflux.

Il convient de fixer une tarification accessible à tous, afin de concilier les impératifs de sécurité et l'esprit convivial et éducatif de la manifestation.

Les tarifs suivants sont proposés :

- 2,00 € pour les mineurs,
- 3,00 € pour les majeurs.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la mise en place d'une tarification spécifique pour le festival « Les Explorateurs du Gaming », comme suit : 2,00 € pour les mineurs et 3,00 € pour les majeurs.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 octobre 2025,
Le Secrétaire de séance,
RIBEYRE Philippe,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 08
octobre 2025